

Le BAPE publie son rapport sur le programme du ministère des Transports face aux aléas côtiers

Québec, le 25 septembre 2026 – À la demande de la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Pascale Déry, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) publie son rapport sur le programme décennal d'intervention pour la protection des infrastructures du ministère des Transports et de la Mobilité durable face aux aléas côtiers dans le contexte des changements climatiques sur le territoire du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

La commission, chargée de tenir une audience publique concernant le programme, était composée d'Antoine Morissette, président, ainsi que de Stéphanie Dufresne et Linda St-Michel, commissaires. Son mandat, d'une durée maximale de quatre mois, a débuté le 19 mai 2026.

Le rapport contient une synthèse des opinions exprimées par les participantes et participants ainsi que l'analyse, les constats et les avis de la commission.

Deux documents qui synthétisent le rapport sont également rendus disponibles : le résumé **En un clin d'œil** le fait sur une page, tandis que **Les faits saillants** offrent davantage de détails, notamment sur les constats et avis de la commission.

Liens rapides

[En un clin d'œil](#)

[Les faits saillants](#)

[Rapport complet](#)

[Page Web du dossier](#)



– 30 –

Source :

Patrick Fournier, conseiller en communication

581 925-0696 | 1 800 463-4732

programme-aleas-cotiers@bape.gouv.qc.ca